

# DÉPART À LA MAISON

Vous pourrez partir à la maison lorsque vous ET votre bébé aurez reçu votre congé par l'équipe médicale.

✓ Vous devez amener le siège d'auto sur l'unité pour qu'une infirmière s'assure que votre bébé y est attaché de manière sécuritaire avant de partir.



**10:00 à 20:00**

✓ Les congés débutent vers 10 heures et peuvent aller jusqu'à 20 heures. Le moment de votre congé dépend de l'heure à laquelle vous avez accouché.

✓ Lorsque vous quittez l'hôpital, votre CLSC en sera informé. Si vous avez accouché de votre premier bébé ou si vous avez besoin d'un suivi plus rapproché (surveillance du poids du bébé, tension artérielle un peu élevée chez la mère), une infirmière du CLSC vous contactera dans les **24-48 heures suivant votre congé**.

## SUIVI POSTNATAL

✓ Vous pouvez vous présenter au **triage de la salle d'accouchement jusqu'à 6 semaines** après l'accouchement pour tout problème relié à la grossesse et à l'accouchement (mastite, infection, dépression postpartum, etc.) Après ces 6 semaines ou pour tout problème sans lien avec l'accouchement, vous devez vous présenter à l'urgence directement.

✓ Si vous avez des inquiétudes par rapport à la perte de poids de votre bébé ou qu'il présente des signes de jaunisse, etc., vous pouvez appeler l'unité de maternité (jusqu'à sept jours après votre accouchement) afin de parler à une infirmière. Celle-ci vous évaluera par téléphone et organisera un suivi adéquat dépendamment des besoins de votre nouveau-né.

**Veillez téléphoner au (514) 934-1934 extension 36081.**

Après ce délai d'une semaine, vous devez vous présenter directement à l'urgence de l'hôpital de Montréal pour enfants.

✓ **Vous devez prendre rendez-vous avec votre obstétricien pour un SUIVI POST-PARTUM de 8 à 10 semaines après votre accouchement. Il est possible que votre médecin ajuste ce délai dépendamment de votre situation médicale. Pour prendre un rendez-vous, appeler à la clinique d'obstétrique au (514) 843-1603.**